



COMMUNIQUÉ DE PRESSE TPLM – 20 AVRIL 2020

La crise sanitaire ne doit pas servir de prétexte à un affaiblissement de l'exposition de la chanson française en radio

Les acteurs du secteur de la musique, réunis au sein de l'association Tous Pour La Musique (TPLM), entendent réagir vivement aux demandes adressées par certaines radios commerciales au CSA et au gouvernement à l'occasion de la crise sanitaire, qui visent notamment à suspendre ou à réduire leurs obligations d'exposition de chansons françaises.

Comme de nombreux secteurs économiques, les radios font face à une chute importante de leurs revenus depuis le début du confinement : -26 % de recettes publicitaires brutes entre la fin du mois de février et le début du mois d'avril (étude Kantar / Adexpress). La filière musicale est solidaire des radios qui sont des partenaires jouant un rôle essentiel dans la découverte notamment des nouveaux talents.

Mais ces difficultés ne sauraient servir de prétexte aux radios pour s'exonérer de leurs obligations légales en matière de diffusions de chansons d'expression française ou interprétées dans une langue régionale en usage en France, obligations qu'elles combattent et tentent de contourner depuis leur mise en place.

Et force est de constater que la diffusion de répertoires francophones n'empêche pas le succès de certains formats musicaux comme le montrent les derniers sondages Médiamétrie, dont il ressort que les radios musicales qui diffusent le plus ce type de répertoires sont parmi celles qui enregistrent les meilleurs résultats.

Surtout, les demandes des radios commerciales viendraient aggraver les conséquences terribles de cette crise sanitaire inédite pour les artistes interprètes, les auteurs, les compositeurs et les entreprises qui les accompagnent ; à la disparition d'une part importante de leurs revenus, liée à l'arrêt du spectacle vivant et des commerces, s'ajouterait la réduction d'une fenêtre d'exposition indispensable à leur carrière et au développement de leurs projets.

Au contraire, dans la période actuelle et à venir, nos artistes francophones et les nouveaux projets musicaux auront plus que jamais besoin de la plus grande exposition possible en radio et plus généralement dans les médias. A cet égard, nous soulignons le comportement exemplaire de nombreuses radios indépendantes, associatives et du secteur public qui s'efforcent de soutenir la filière musicale en mettant précisément à l'honneur la scène française.

TPLM sera extrêmement vigilante quant aux réponses que le CSA apportera aux demandes de certaines radios et au respect des quotas de chansons françaises.

L'association et ses membres se tiennent prêts à poursuivre les concertations engagées par le CSA en parallèle des travaux parlementaires relatifs au projet de loi audiovisuel, dès lors qu'elles n'ont pas pour objectif de fragiliser le dispositif des quotas et la situation des créateurs francophones.

« Tous Pour la Musique » réunit l'ensemble des représentations professionnelles de la musique
ADAMI-CEMF-CNM-CSDEM-CSFI-EIFEIL-ESML-FCM-LA GAM-GRANDS FORMATS-LES FORCES MUSICALES-MMFF-PRODISS-
PROFEDIM-SACEM-SCPP-SFA-SMA-SNAC-SNAM/CGT-SNEP-SNES-SPPF-UCMF-UNAC-UPFI-ZONE FRANCHE

contact@tplmusique.org

www.tplmusique.org –  @TPLM Officiel